

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 27 Février 2016

Ce samedi 27 février, à 18h, s'est tenue l'Assemblée Générale du Club Noir et Couleur en présence de plusieurs personnalités d'Epinal, Mmes DEL GENINI, JEANDEL-BALLONGUE, MM. GRASSER, NARDIN, JOURDAIN, et d'une cinquantaine d'adhérents à jour de leur cotisation, dans la Salle de Spectacle avenue Kennedy à Epinal.

Le Président Michel MOUHAT ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnalités qu'il remercie de leur présence et donne lecture du Rapport Moral.

En l'absence des responsables de l'activité photographie, D. GILLARD et C. SAMSON, le Président nous lit leur rapport, ainsi que celui de M. MOLLARET responsable diaporama. M. RENARD prend la parole et résume les actions et productions de l'année des vidéastes. P. Didelot, trésorier donne lecture de son rapport qui confirme la bonne santé financière du club.

Ces rapports sont approuvés à l'unanimité. Ils figurent intégralement dans notre revue Synchro Flash.

Le Président reprend ensuite la parole et insiste sur la convivialité qui doit régner entre les membres des différentes activités du Club. Lui-même participe aux trois séances hebdomadaires et rappelle les trois réunions conviviales de juin et de septembre 2015 ainsi que celle de la Galette en janvier 2016 qui ont permis aux adhérents de mieux se connaître. Il annonce la prochaine célébration des 111 ans du club pour avril 2017 et remercie la ville qui nous mettra à disposition différents locaux pour les expositions sur ce thème.

Le Conseil s'étoffe de quatre nouveaux membres : J. Le GOUAREGUER, V. LEROY et M. USUNIER et P. BAUER en qualité de responsable du Site "noiretcouleur.fr" qu'il a refondé en 2015. Le tiers sortant se représentant est élu. Lors d'une prochaine réunion, il sera procédé à l'élection du Bureau. Il est rappelé que les réunions du Conseil d'Administration sont ouvertes à tous les adhérents, mais seuls les membres élus peuvent prendre la parole et voter.

Le règlement intérieur présenté à tous les adhérents est accepté et voté à l'unanimité, il sera adapté en tant que nécessaire et validé à chaque AG. Les statuts seront actualisés et feront l'objet d'un vote lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire en 2017.

Il sera envoyé par courriel à chaque nouvel adhérent, un exemplaire des statuts, le règlement intérieur et la charte des valeurs.

Un budget prévisionnel sera remis au Bureau par chaque responsable d'activité en début de saison afin de pouvoir mieux évaluer et gérer les dépenses à venir.

Les cotisations d'adhésion au Club soumises à un vote restent fixées à 40 €.

Le club compte actuellement 92 adhérents, les horaires des sessions sont inchangées, la vidéo occupe maintenant le local les mardis de 14h30 à 19h.

Le Président rappelle que le Conseil s'est réuni 7 fois dans l'année et demande à nouveau que chacun se sente impliqué dans la vie du club, les réunions précédées par l'envoi des documents de travail durent 90 minutes et ne s'éternisent donc pas. Le site a été refondé totalement par P. Bauer en 2015. Diverses commissions seront créées notamment celles du Règlement Intérieur ainsi que celle des Expositions. Chacun doit travailler pour la collectivité, le Président seul ne peut rien, il souhaite qu'une équipe gère activement les 111 ans, lui-même s'est impliqué dans la réservation des lieux d'exposition ainsi que des contacts avec divers partenaires potentiels et veut être accompagné par les adhérents. On est à la disposition de la ville souligne-t-il.

Toujours dans le but d'aider les associations locales, il a fait une vidéo de la remise des prix lors des Imaginales, du Concours de Piano, de Poly-Sons et invité des membres de l'activité Photographie à faire de même lors du Floréal, et du Concours de Piano. L'activité Vidéo participera, comme l'an passé, aux manifestations locales, les prises de vues et le montage sont de très bons exercices pratiques. Le Président renouvelle la demande de photos de femmes au travail de la part du Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille pour leur exposition de mars 2016.

Y. CLEUVENOT transmet une demande d'images de la ville de la part de La Crosse ville des Etats Unis jumelle d'Epinal présentées lors du vingtième anniversaire du jumelage et qui représenteront Epinal lors du trentième anniversaire du jumelage.

20 adhérents ont rejoint le club dont 3 membres à l'activité vidéo.

M. NARDIN prend ensuite la parole. Il excuse tout d'abord, Le Maire M. Heinrich, retenu cet après-midi, il confirme que la présence des 3 adjoints de la ville, démontre l'intérêt que la municipalité manifeste à nos activités. Il salue le bon déroulement de notre AG et souligne la rigueur de l'organisation de la soirée. La lecture des différents rapports démontre une activité dense et la bonne santé de notre trésorerie. Il rappelle qu'Epinal est la capitale de l'image depuis 1796, année qui marque les débuts de l'imagerie Pellerin. L'Imagerie a été reprise récemment par deux jeunes managers qui développent la création, tout en conservant le patrimoine historique.

Il évoque aussi le Pôle Image situé dans la Maison Romaine qui favorise le démarrage de petites start-up telle StyloPix qui a maintenant une renommée internationale. Enfin, Epinal est le siège de l'Ecole Supérieure de l'Image de Lorraine ESAL qui prépare au diplôme national d'art.

Il a noté que nous fêterons le 111^{ème} anniversaire du club, créé par MM René et Henri PERROUT, passionnés de photographies, en mai 1906 et confirme l'aide de la municipalité pour cette manifestation.

Noir & Couleur est une belle association qui se porte bien et qui a su évoluer vers le numérique, le Club contribue aussi à la sauvegarde du patrimoine de la cité en participant aux différentes manifestations locales. La ville soutient toujours le Club et continue à mettre à notre disposition notre local et les lieux d'exposition.

Un diaporama de D. Roy résume les différentes expositions photos. L'activité Diaporama présente une projection magnifique sur le "Bal des Orchidées" de D. Mondy et « Archimax » de P. Didelot. L'activité Vidéo présente le film du Club de la « soirée Galette » puis la vidéo « l'Omelette » suivit par deux animations « Escapade Provençale » et « Assemblée Générale ».

Le Président remercie Marie H. pour la décoration printanière de la salle ainsi que Martine U. pour la fourniture des délicieux petits pains aromatiques pour l'apéritif qui suit les projections.

Vers 20 heures, l'apéritif servi dans la même salle réunit les présents et permet les discussions entre adhérents et invités avant de rejoindre le local Noir & Couleur pour la dégustation de l'excellent buffet (Le Comptoir) réservé par G. LEPAUL jusqu'à une heure avancée et dans une très bonne ambiance et bonne humeur.

La Secrétaire
F. Renard

Le Président
Michel Mouhat

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Michel Mouhat', written on a light blue background. The signature is stylized with a large loop and a vertical stroke.